Document généré le 25 avr. 2024 13:35

Revue d'histoire de l'Amérique française

YOUNG, Brian, *In Its Corporate Capacity: The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876.* Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. xx-296 p.

Pierre Lanthier

Volume 41, numéro 2, automne 1987

URI : https://id.erudit.org/iderudit/304559ar
DOI : https://doi.org/10.7202/304559ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)
1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Lanthier, P. (1987). Compte rendu de [YOUNG, Brian, *In Its Corporate Capacity: The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876.* Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. xx-296 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *41*(2), 258–261. https://doi.org/10.7202/304559ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

YOUNG, Brian, *In Its Corporate Capacity: the Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986. xx-296 p.

Cet ouvrage examine la manière dont les Sulpiciens de Montréal ont troqué, au siècle dernier, leurs habits de seigneurs contre ceux de capitalistes. Délaissant les aspects rattachés à la théologie et à la religion proprement dite, il consacre toute son attention au Séminaire de Montréal en tant qu'entreprise. Et c'est un tableau d'une grande précision qui en sort; on regrettera seulement qu'il ne soit pas complet.

Au début du 19e siècle, le Séminaire possédait trois domaines seigneuriaux: l'île de Montréal, Saint-Sulpice et le lac des Deux-Montagnes. Sur ces terres, il exerçait divers prélèvements seigneuriaux, dont les plus importants étaient la banalité, les cens et rentes et les lods et ventes. Pour gérer ces revenus, il élabora une organisation complexe, comparable sous bien des aspects aux structures managérielles de grandes entreprises industrielles (voir l'organigramme en p. 13). La responsabilité des questions financières incombait à un comité consultatif de quatre membres et, sous son autorité, au procureur, accompagnés de notaires et d'agents.

Jusqu'en 1840, les revenus n'entrèrent pas de façon régulière. La Conquête avait en effet placé le Séminaire dans une position incertaine quant à l'exercice de ses droits seigneuriaux. Malgré son inébranlable appui à la couronne britannique, il ne reçut pas toujours le soutien des autorités coloniales. En outre, surtout après 1820, un nombre grandissant de marchands, d'industriels, de professionnels et de nationalistes contestèrent ses privilèges, quand ils ne se montrèrent pas hostiles à son endroit, si bien qu'il hésitait à percevoir ses prélèvements et laissait s'accumuler bien des arrérages.

Mais à la suite des événements de 1837-1838, où il pencha une fois de plus en faveur de l'administration coloniale, le Séminaire fit l'objet en 1840 d'une ordonnance régularisant sa situation. Cette ordonnance lui reconnaissait le droit aux prélèvements seigneuriaux, avec effet rétroactif, tout en prescrivant, sur demande du censitaire, la commutation des terres par paiement de la capitalisation des cens et rentes et des lods et ventes. L'ordonnance préconisait en outre que les terres de Saint-Gabriel, le long du canal Lachine, seraient vendues sous forme de francs-alleux dans les vingt années suivantes. Enfin, une loi seigneuriale en 1859 remit au gouvernement le soin de payer la capitalisation des lods et ventes de tous les censitaires en dehors de la ville et de la paroisse de Montréal.

Tout changea alors pour les Sulpiciens. L'efficacité managérielle de leur organisation fut augmentée grâce à l'addition de notaires, d'avocats et d'agents. De 1840 à 1880, le Séminaire devint l'une des grandes puissances financières de Montréal grâce à de volumineuses entrées de fonds provenant de quatre sources: 1 - les prélèvements seigneuriaux, qui devinrent plus réguliers; 2 - la commutation des terres (plus de 3 000 cas recensés par l'auteur et son équipe), demandée par la haute bourgeoisie en 1841-1845, puis par la petite en 1859-1860; 3 - la vente de terrains, occasion pour le Séminaire d'accorder des prêts hypothécaires; 4 - puis les rentes urbaines et les intérêts sur prêts et obligations: le Séminaire était devenu une véritable banque qui prêtait et investissait à la fois. Il prêta principalement à d'autres institutions religieuses, ainsi qu'à des banques locales, et orienta ses investissements surtout vers les chemins de fer et les municipalités. Son portefeuille en 1915 était évalué à 1,2 millions de dollars. A la longue, les ressources tirées de ses titres seigneuriaux diminuèrent au profit des autres. Mais ses revenus annuels augmentèrent de 121 686,00$ en moyenne en 1841-1845 à 368 838,00$ en 1871-1875.

Forts de cette assise matérielle, les Sulpiciens endossèrent le rôle de régulateurs sociaux en préconisant les valeurs de travail, de discipline et de respect de l'autorité. En même temps, ils devinrent l'une des forces vives de l'expansion du catholicisme à Montréal. Cependant, B. Young termine son analyse

en annonçant leur déclin dans une société de plus en plus animée par les valeurs et le dynamisme du capitalisme industriel.

Malgré sa brièveté, cette description suffit à montrer tout l'intérêt qu'éveille cet ouvrage. Empruntant le sentier ouvert vingt ans plus tôt par le livre de G.-E. Baillargeon, *La survivance du régime seigneurial à Montréal* (1968), celui de B. Young a l'avantage de reposer sur les archives du Séminaire de Montréal et sur les actes notariés conservés aux Archives nationales du Québec. L'auteur en a tiré de nombreux tableaux et graphiques, en bonne partie rassemblés en annexes, et constituant de précieuses références pour qui s'intéresse à l'histoire économique de Montréal de 1840 à 1880.

Si l'analyse est excellente, elle n'aboutit cependant pas à une interprétation neuve. Elle n'aura servi en effet qu'à illustrer la problématique de la transition du féodalisme au capitalisme industriel. Or la démonstration ne convient pas à cette problématique. Pour étudier la transition, il aurait fallu élargir le cadre d'analyse. Brian Young le limite principalement à l'évolution des sources de revenus, et n'alloue que peu de place à la production paysanne, à l'utilisation des revenus, aux rapports sociaux entre seigneurs et paysans, et aux influences réciproques du système seigneurial et du capitalisme, marchand comme industriel. Utiliser les concepts décrivant un processus multiséculaire en Europe pour expliquer un phénomène qui n'a duré que quelques décennies au Canada ne va pas sans risque. D'ailleurs, ce qui est considéré comme le point tournant de cette transition, l'ordonnance de 1840, montre clairement dans son application que le «mode de production féodal» des Sulpiciens s'accommodait fort bien du mode de production capitaliste: loin d'abolir le prélèvement seigneurial, l'ordonnance lui donna même des dents en tant que moyen d'accumuler du capital là où l'urbanisation et l'industrialisation n'avaient pas encore pénétré.

Plutôt que de plaquer sur les Sulpiciens de Montréal une problématique aussi vaste, l'auteur aurait gagné à approfondir l'originalité de son sujet, à savoir la manière dont une institution profita au maximum du processus d'accumulation pour en consacrer une très grande partie à des fins non capitalistes. Il aurait eu avantage à creuser beaucoup plus qu'il ne l'a fait la question de l'emploi des capitaux, dont les annexes 13 et 14 donnent déjà de si intéressantes indications. Il a brossé de l'organisation du Séminaire un tableau très chandlérien; mais contrairement au chercheur américain, il a porté la suite de son analyse principalement sur la perception des revenus et très peu sur leur utilisation. Le Séminaire n'était pas une entreprise commerciale ni industrielle, mais religieuse: il accumulait des capitaux non pas dans un but de redistribution des richesses ni de développement des moyens de production, mais dans celui de créer des institutions et des traditions religieuses. Même son portefeuille de valeurs mobilières, composé de titres à faible risque et facilement réalisables, avait été constitué dans une perspective de stratégie religieuse. Vue de cette manière, l'entreprise sulpicienne fut des plus heureuses et des plus efficaces, à l'instar de bien d'autres congrégations à cette époque en Amérique du Nord. C'est pourquoi il est abusif de conclure, comme l'a fait l'auteur, à la marginalisation progressive du Séminaire sous la pression du capitalisme industriel. Ne faudrait-il pas reporter ce processus aux années suivant la Seconde Guerre mondiale, alors que se développait la consommation de masse?

L'ouvrage de Brian Young repose sur une remarquable analyse des sources. Il est dommage cependant que son sujet ait été écourté pour satisfaire aux exigences d'une problématique qui ne lui convient qu'imparfaitement.

Centre de recherche en études québécoises
Université du Québec à Trois-Rivières PIERRE LANTHIER